Verviers : de vraies tombes pour enterrer... les cendres

Plus intime qu'un columbarium, le cavurne, petite tombe pour enterrer des urnes funéraires, fait son apparition au cimetière de Verviers.

© Manon DUMOULIN

Romain ROKON

C'est dans ce coin du cimetière de Verviers, que les premiers cavurnes vont être installés avant la fin de l'année.

«*Et toi, tu préfères être incinéré ou inhumé ?*» Si la mort reste un sujet tabou, beaucoup d'entre nous se sont sans doute déjà posé la question de savoir où et comment nous voulions reposer une fois notre heure venue. Et, dans le cas d'une incinération, de savoir où déposer les cendres : en liberté sur la pelouse d'un cimetière ? Ou niché dans un columbarium ? Désormais, à Verviers, une nouvelle possibilité s'offre aux proches des défunts incinérés : le cavurne. Sorte de petite tombe construite en pleine terre mais dédiée à accueillir une ou plusieurs urnes funéraires, le cavurne semble être l'alternative idéale pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un lieu de recueillement intime et personnalisé.

« *Cela permettra aux personnes incinérées de bénéficier tout de même d'une sépulture personnelle avec une stèle, finalement comme un tombeau classique mais en plus petit,* explique l'échevin des Inhumations Maxime Degey. *Avec le nouveau décret de la Région wallonne, nous avons la possibilité et même l'obligation de pouvoir proposer cette alternative, qui répond vraiment à un plus grand besoin d'intimité pour les proches qui souhaitent se recueillir, déposer des fleurs... Ce qui n'est pas possible dans le columbarium ou sur la pelouse de dispersion.* »

Au cimetière de Verviers, ce sont donc entre 20 et 30 cavurnes qui devraient bientôt faire leur apparition. Et pour l'échevin, pas de doute : ces petites tombes devraient vite trouver des propriétaires. « *On constate déjà que de plus en plus de gens se tournent vers l'incinération, contrairement à avant où l'inhumation était vraiment la tradition,* poursuit Maxime Degey. *Et, récemment, deux familles m'ont explicitement fait la demande d'installer des cavurnes pour leurs proches, ce que nous allons donc faire dans les prochaines semaines. Si tout va bien, elles devraient être installées avant la fin de l'année.* »

CAVURNES
25
25 cavurnes vont être installés à Verviers

En 2015, c'est le cimetière d'Ensival qui devrait être muni de ces tombes d'un nouveau genre. Des installations qui permettront aussi d'économiser de la place dans des cimetières déjà bien remplis. « *Le cavurne mesure en moyenne 60 cm sur 80, soit moins de la moitié d'une tombe classique,* précise encore l'échevin. *Alors c'est sûr qu'à terme, cela pourrait nous permettre d'économiser de la place. Surtout que pour un cavurne, on pourra déposer jusqu'à quatre urnes funéraires.* » Quant au prix de ces tombes miniatures, il devrait lui aussi être proportionnel à la taille d'un caveau traditionnel au grand cimetière de Verviers.

Vos inscriptions sur la pelouse

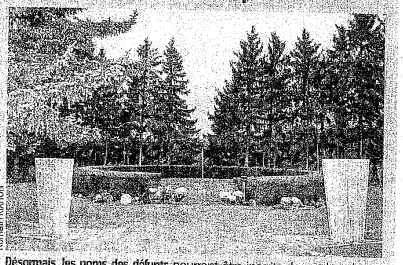

Romain ROKON

Désormais, les noms des défunts pourront être inscrits devant la pelouse

Mais les cavurnes ne sont pas les seules nouveautés à faire leur apparition au grand cimetière de Verviers. Depuis quelques jours, deux blocs de béton ont été apposés devant la pelouse de dispersion (où les cendres des défunts incinérés peuvent être répandues). Dessus, il sera désormais possible pour les familles des défunts de déposer une plaque commémorative afin de garder une trace écrite des personnes disparues et davantage personnaliser les lieux. « *Là encore, il y avait vraiment une volonté de rendre plus personnel ce lieu de recueillement en apposant des noms devant la pelouse,* témoigne l'échevin Maxime Degey. *À partir de maintenant, les familles du défunt dont les cendres ont été dispersées sur la pelouse pourront, s'ils le veulent, installer une petite plaque commémorative. Ce ne sera évidemment pas obligatoire mais je pense que, pour certaines familles, c'est un important d'avoir un nom, un souvenir devant lequel se recueillir.* »